municipalité
amie des enfants

ESPACE MUNI + unicef CANADA

GUIDE DE NORMES

2020 / Version 1

Table des matières

M POUR... / 3

MISSION / 4

HISTOIRE / 5

LOGO / 6-16

COULEURS / 17

TYPOGRAPHIE / 18

APPLICATIONS / 19

m pour...

municipalité,
monde, meilleur,
modernité,
mouvement.

La municipalité comme maison des enfants.

Mission /

L'initiative *Municipalité amie des enfants* vient du programme *Villes amies des enfants*, qui est une reconnaissance internationale mise sur pied par UNICEF dans le but d'inciter les paliers gouvernementaux municipaux à intégrer les droits des enfants dans leurs politiques, règlements, objectifs et dans la structure décisionnelle.

Histoire /

***Municipalité amie des enfants* (MAE) est la version québécoise de l'initiative** de l'UNICEF, lancée en 1996 dans le cadre de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996) et adoptée par une résolution visant à faire des villes des lieux vivables pour tous les enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies exhorte d'ailleurs les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements ayant des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté.

Logo /

municipalité
amie des enfants

ESPACE MUNI + unicef CANADA

Logo / Alternatif

Dans le cas où l'espace graphique le permet, les deux entités peuvent être séparées l'une de l'autre. Ces deux entités n'ont pas l'obligation d'être centrées. « M municipalité amie des enfants » doit toujours se retrouver au-dessus de « Un programme de Espace MUNI + UNICEF ».

Un programme de

Logo / Utilisation du « m »

Le « m » isolé peut être utlisé comme élément graphique sur des outils de communication ainsi que sur des articles promotionnels. Dans tous les cas, le « Municipalité amie des enfants » et « Un programme de Espace MUNI + UNICEF» doit se retrouver sur l'outil de communication ou l'article promotionnel.

Le logo se retrouve en couverture du document.

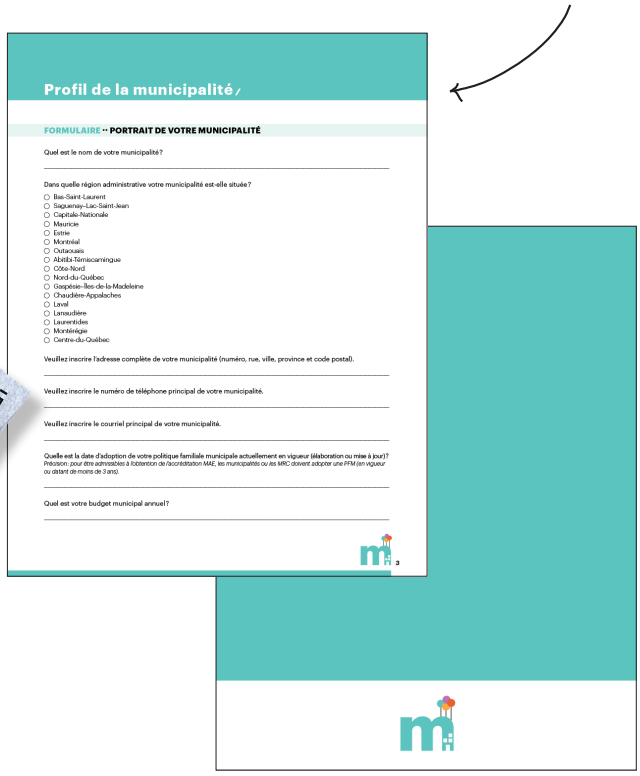

Profil de la municipalité /

FORMULAIRE •• PORTRAIT DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Quel est le nom de votre municipalité?

Dans quelle région administrative votre municipalité est-elle située?

- ○ Bas-Saint-Laurent
- ○ Saguenay-Lac-Saint-Jean
- ○ Capitale-Nationale
- ○ Mauricie
- ○ Estrie
- ○ Montréal
- ○ Outaouais
- ○ Abitibi-Témiscamingue
- ○ Côte-Nord
- ○ Nord-du-Québec
- ○ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- ○ Chaudière-Appalaches
- ○ Laval
- ○ Lanaudière
- ○ Laurentides
- ○ Montérégie
- ○ Centre-du-Québec

Veuillez inscrire l'adresse complète de votre municipalité (numéro, rue, ville, province et code postal).

Veuillez inscrire le numéro de téléphone principal de votre municipalité.

Veuillez inscrire le courriel principal de votre municipalité.

Quelle est la date d'adoption de votre politique familiale municipale actuellement en vigueur (élaboration ou mise à jour)?
Précision : pour être admissibles à l'obtention de l'accréditation MAE, les municipalités ou les MRC doivent adopter une PFM (en vigueur ou datant de moins de 3 ans).

Quel est votre budget municipal annuel?

3

Les logos Espace MUNI et UNICEF se retrouvent à l'arrière du sac.

Logo / Construction

Logo / Taille minimale

2 po
5 cm
192 px

2,8 po
7 cm
264 px

Logo / Alternatif - Construction

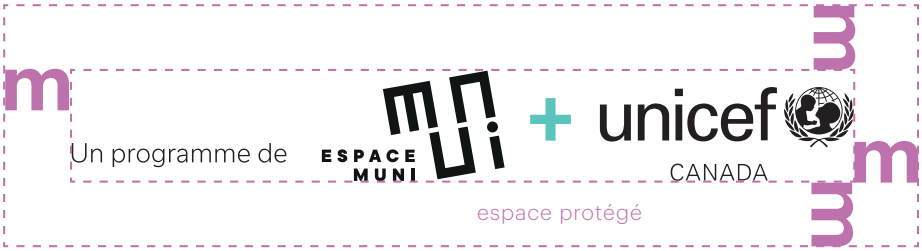

Logo / Alternatif - Construction

Il est important de s'assurer que les deux entités du logo soient agrandies ou réduites en proportion, de manière à ce que les logos du bas arrivent à égalité avec le mot municipalité.

Un programme de ESPACE MUNI + unicef CANADA

Logo / Alternatif - Taille minimale

2 po
3,9 cm
149 px

2,25 po
5,7 cm
216 px

0,4 po
7,4 cm
278 px

2,9 po
6,9 cm
259 px

Logo / Versions couleur

Les logos en couleur sont priorisés. Par contre, si le fond est autre que le blanc, l'utilisation des logos noir et blanc est privilégiée.

municipalité
amie des enfants

ESPACE MUNI + unicef CANADA

Logo / Versions noir et blanc

Les logos en noir et blanc sont employés s'il est impossible d'utliser les logos en couleur.

Logo / Utilisations interdites

Ne pas changer la couleur des éléments du logo.

Ne pas déformer le logo.

Ne pas utiliser le logo « Municipalité amie des enfants » sans la présence de « Un programme de Espace MUNI + Unicef ».

Ne pas mettre le logo sur un fond de couleur.

Couleurs /

PRINCIPALE

PANTONE 3262 C

R	77	C	60
G	86	M	0
B	177	Y	30
		K	0

#4dbab1

SECONDAIRES

PANTONE 252 C

R	173	C	25
G	91	M	65
B	160	Y	0
		K	0

#ad5ba0

PANTONE 172 C

R	222	C	5
G	78	M	75
B	34	Y	95
		K	0

#de4e22

PANTONE 137 C

R	247	C	0
G	150	M	40
B	49	Y	85
		K	0

#f79631

GRAPHIK

Light

ABCDEFGHIJKLMO
PQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnop
qrstuvwxyz
0123456789
ÀÈÉ!@#$%?&*()_+

Semibold

ABCDEFGHIJKLMO
PQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnop
qrstuvwxyz
0123456789
ÀÈÉ!@#$%?&*()_+

Regular

ABCDEFGHIJKLMO
PQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnop
qrstuvwxyz
0123456789
ÀÈÉ!@#$%?&*()_+

Bold

ABCDEFGHIJKLMO
PQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnop
qrstuvwxyz
0123456789
ÀÈÉ!@#$%?&*()_+

Applications /

CARTE D'AFFAIRES ET EN-TÊTE DE LETTRE